

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les généraux de brigade sont choisis parmi les colonels ; les généraux de division parmi les généraux de brigade, et les généraux parmi les généraux de division. Nul d'entre eux ne peut être promu en temps de paix, au grade supérieur, s'il ne compte deux ans dans le grade immédiatement inférieur.

Le nombre des officiers généraux de la première section de l'état-major général de l'armée est fixé ainsi qu'il suit :

Généraux, 25.

Généraux de division, 85.

Généraux de brigade, 210.

La limite d'âge atteint les généraux et généraux de division à soixante-cinq ans ; les généraux de brigade à soixante-deux ans.



BIBLIOGRAPHIE

Petit dictionnaire français-allemand et allemand-français, par W. Stavenhagen, capitaine du génie en retraite. Première partie : français-allemand. 1 volume petit in-8°. Berlin 1897. R. Eisenschmidt, éditeur.

Ce nouveau dictionnaire rentre dans cette catégorie de travaux de longue patience et d'érudition minutieuse dont les Allemands sont coutumiers. Il rentre aussi dans la doctrine de l'offensive à juste titre en honneur dans l'armée allemande. Il ne suffit pas, en effet, de franchir la frontière étrangère, il faut, une fois sur le sol ennemi, être en mesure de se faire comprendre et pour cela de parler, le mieux possible, la langue du vaincu. Voilà pourquoi les officiers de l'armée allemande s'appliquent avec un zèle si louable à l'étude du français et du russe.

L'auteur du dictionnaire que nous signalons s'est efforcé de faire œuvre aussi complète et aussi pratique que possible. Il ne se borne pas aux termes du français académique, voire à ceux admis par l'usage et consignés dans Littré... Il emprunte son vocabulaire même à la langue tout à fait populaire, même à celle de l'argot. Il va plus loin encore, et dans son désir de ne rien laisser échapper, il imagine des termes qu'il serait difficile de découvrir dans les dialectes les moins utilisés des dérivés du français. « Gouvernat », « lendemaintiste », « membran », « moquable », « nieur ». « observasse », « rebellionnement », etc., etc., sont des termes un peu osés pour entrer dans un vocabulaire dit français. En effet, le français a cette infériorité sur l'allemand, qu'il ne permet pas de forger au fur et à mesure des besoins des mots répondant à des impressions personnelles. C'est peut-être à quoi l'auteur du *Petit dictionnaire militaire* n'a pas assez songé, et ceux de ses camarades qui croiraient devoir se servir en pays

français d'une partie des expressions qu'il indique, risqueraient fort de rester incompris.

Dans sa préface, l'auteur invite modestement ses lecteurs à lui fournir les renseignements de nature à améliorer son œuvre. Cela nous encourage à y aller de notre petit conseil : il y aurait avantage, pour lui, à soumettre à l'avenir ses épreuves à un camarade de langue française.

Le moins que l'on exige d'un dictionnaire, c'est qu'il inspire à qui le consulte une confiance absolue. Mais pour cela, il ne faut pas trouver dans son introduction des termes et des tournures de phrases dans le genre de celles-ci :

« Le but *suprême* de cet abrégé a été un texte concis autant qu'il est compatible avec la clarté et *une certaine manière complète*. »

« Les sources de notre livre étaient non seulement les dictionnaires généraux dont nous avons fait de fréquents emprunts. »

« Chaque édition postérieure pourra bénéficier ainsi ces conseils... »

Une telle lecture n'est pas pour inspirer la confiance, et peut-être a-t-elle cet autre inconvénient de pousser le critique hors des voies de l'indulgence à laquelle a droit toute œuvre de bonne foi, même imparfaite.

L'OGGI E IL DOMANI DELLA QUESTIONE MILITARE. Pensieri di un moribondo. 1 vol. br. de 30 p. Turin 1897. Tip. lit. Camilla e Bertolero di N. Bertolero.

Le moribond, auteur de cette brochure, paraît se porter fort bien, si l'on en juge par la clarté de ses idées et la fermeté avec laquelle il les expose. Il s'agit de la question fondamentale, depuis quelques années en discussion, de la réorganisation de l'armée italienne. L'auteur reprend les diverses opinions émises sur la réduction des corps d'armée, le recrutement, la formation d'une brigade mobile pour opérations éventuelles l'effectif de la compagnie sur pied de paix, etc., etc., et sur chacun de ces points, il soulève un intéressant et suggestif débat. On peut tirer de ces lignes d'instructives indications dont on pourra faire son profit ailleurs qu'en Italie.

Dressage et menage, par le comte de Comminges. Un fort volume gr. in-8° Paris 1897. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Il existe de nombreux traités techniques sur le dressage des chevaux de voiture. Mais il manquait un livre à la fois complet et facile à consulter, bien à la portée des gens du monde. Cette lacune vient d'être comblée par M. le comte de Comminges, capitaine au 15^e chasseurs, qui publie à la librairie Plon un excellent manuel intitulé *Menage et dressage*. L'auteur ancien écuyer à l'école de Saumur, y étudie la façon de dresser à la voiture soit les jeunes chevaux, soit les chevaux faits, mais n'ayant pas encore été attelés ; il expose, dans ses plus minutieux détails, l'art si

délicat de « conduire ». Il n'oublie ni l'étude des allures du cheval, ni le harnachement, ni la carrosserie, sur laquelle il donne les plus précieuses indications. C'est un livre très curieux, que même les profanes en matière de chevaux auront plaisir à consulter ; c'est en même temps une œuvre vraiment instructive et d'utilité quotidienne, indispensable à toute personne ayant voiture. Le texte du comte de Comminges est émaillé de dessins aussi précis, aussi exacts qu'ils sont pittoresques et piquants. C'est Crafty qui a illustré *Menage et dressage*. Nul ne pouvait le faire mieux que l'auteur renommé de tant d'œuvres appréciées sur les sports et notamment sur l'équitation.

A C T E S O F F I C I E L S

Nominations. — Le Conseil fédéral a nommé : 1^o Premiers lieutenants médecins : Albert de Pourtalès, Neuchâtel ; Albert Hegi, de Hausen (Zurich), aux Verrières ; Charles Comte, de Fribourg, à Lausanne ; Ernest Zbinden, de Payerne, à Lausanne ; Francesco Riva, Lugano ; Rodolphe Nicod, de Malapalud, à Châtel-St-Denis ; Louis Senn, de Genève, à Géliny ; Auguste Roud, d'Ollon, à Lausanne ; Maurice Dardel, de St-Blaise, à Préfargier ; Edouard Claparède, Genève ; Paul Wanner, de Bienna, à Berne ; Alberto Lelli, d'Aranno, à Lugano ; Charles de Marval, de Neuchâtel, à Monruz ; Louis Cornuz, de Villars-le-Gibloux, à l'Abbaye ; Chs Tuscher, de Limpach, à Henniez-les-Bains ; Ch. Hubert, de Berne, à Sallavaux ; Ch. De Martines, de Rolle, à la Métairie (Nyon) ; Marc Jaquierod, de Villars-sous-Yens, à Lausanne ; Georges Röhrling, de Veytaux, à Berne ; Richard Cornaz, de Faoug, à Berne ; Georges Muller, Genève ; Pasquale Blotti, Moltaglia ; Alfred Marchand, Genève.

2^o Lieutenants pharmaciens : Paul Bühlmann, de Eggivil, à la Chaux-de-Fonds ; Jaques Brun, Genève.

M. Henri Weber, d'Uster, premier lieutenant de cavalerie, a été promu capitaine (guides).

Ont été promus au grade de capitaine d'artillerie de montagne : MM. les premiers lieutenants Capeller, de Coire, et Hermann Lorétan, de Sion.

Le Conseil fédéral a désigné M. de Claparède, ministre de Suisse à Vienne, et M. le Dr Ziegler, médecin en chef de l'armée, à Berne, comme délégués de la Suisse à la VI^e conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Vienne du 20 au 30 septembre prochain.

Genève. — Le Conseil d'Etat a promu au grade de capitaine de la compagnie d'artillerie de position 10, M. le 1^{er} lieutenant Jean Boissonnas.

Valais. — M. le premier lieutenant Jaques Calpini, de Sion, est promu au grade de capitaine d'infanterie. Sont nommés lieutenants : MM. Pont, Candide, à Sierre ; Bruttin, Maurice, à Grône ; Hofer, Ernest, à Sion.